

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Séance du 14 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Le Montet à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

BRANSAT	BONNIN Philippe	LE MONTET	TOURRET Marcelle GRANSEIGNE Viviane
CESSET	DIJOUX Nicole	NOYANT	PETIOT Yves MESMIN Christian
CHATEL DE NEUVRE	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	ROCLES	GUILLOT Thierry
CHATILLON	CHALMIN Maurice PETIOT Ghislaine	SAULCET	
CONTIGNY		ST SORNIN	BRUN Baptiste PETITJEAN Liliane
CRESSANGES		LE THEIL	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
DEUX CHAISES	RIBIER Julien	TREBAN	
LAFELINE		TRONGET	DETERNES Alain RIBIER Sylvain
MEILLARD		VERNEUIL	BENASSY Patrick DE PAULA Charles
MONETAY S/ALLIER	ARCHASSAL Didier		
MOULINS COMMUNAUTE			
MALLET Richard	CHERVIER Alain ALLIX Christian		
	DEGUELLE Alain	DIAT Jean-Claude* ERAUD Robert	DESPHILIPON Jocelyne

* Suppléant

Absents excusés : M. REIGNERON Antoine, M. BERTRAND Patrick, Mme VISINONI Stéphanie, M SIMON Yves, M. ROUDIER Bernard, M. SIMON Yves, Mme FOVEAU Christine, Mme LACOURT Véronique, M. BURLAUD Jean-Luc, M. SAUZEDE Loïc, Mme BRECHIGNAC Héline, M. PFEIFFER Stéphanie, M. GUESTON Jean-Pierre, M. GUILLAUMIN Clément.

Absents : M. MAITRE Alain, M. BLANCHET François, M. CLUZEL Damien, Mme LACARIN M. Françoise, M. LINDRON Marc-Anthony, M. ALLEAUME Frédéric, M. EUGENE Ludwig, M. SADOT David, M. ROCHE Philippe, M. TOURRET Eric, Mme CABANEL Claire

Assistaient à la réunion à titre consultatif :

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Le Montet, sous la présidence de M. DETERNES Alain, Président du SYNDICAT MIXTE RIVE GAUCHE ALLIER

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
52	28	Pour : 28 Contre : Abstentions :

Etaient présents :

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :

Date de la convocation
24 février 2025

Date d'affichage
24 février 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

__/__/__

et publication du

__/__/__

DEL20250314008

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024

Le Président expose aux membres du Comité Syndical que le compte de gestion est établi par le comptable à la clôture de l'exercice.

Le Président le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2024, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à LE MONTET

Le Président DETERNES Alain

